

N°878

du 08
JANVIER
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Redevances sur passager
en correspondance

Un désaccord SALT-ASKY fait stagner les recettes

P.3 Selon le commissaire du gouvernement face aux députés

Les résultats de la CEET sont liés à des raisons sociales



Dr. Gradedé Djétéli,
Directeur Général de la CEET

P.3 Au profit des collectivités
locales en 2015

392,6 millions Cfa payés en loyer terrains par la SNPT

P.7 Contre la traite des enfants,
avec l'appui du PASCRENA
**RELUTET forme ses membres
sur la Fiabilisation des données**

P.3 A Kpalimé, du 12 au 14 janvier 2016

Les producteurs cacaoyers réfléchissent à la volatilité du prix sur le marché mondial

P.7 Lancement du produit de grattage ZEM'

La LONATO fait honneur aux conducteurs de taxi-moto



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
* Politique
* Economie
* Société
* Sport
* Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

AZIMUTS INFOS

Certains benzodiazépines augmenteraient les risques de démence

Les personnes âgées qui prennent des benzodiazépines à demi-vie longue voient leur risque de démence augmenter de 60 %. Ces médicaments sont souvent prescrits pour lutter contre les troubles du sommeil.

Les benzodiazépines et les psychotropes sont les médicaments les plus consommés en France. On estime que 30 % des personnes âgées de 65 ans et plus en consomment. Ils sont prescrits pour un large spectre de pathologies allant des troubles du sommeil aux symptômes dépressifs en passant par l'anxiété. Depuis qu'ils sont largement utilisés, les chercheurs se penchent sur leurs éventuels effets secondaires dans la mesure où ils interagissent avec des neurotransmetteurs du cerveau. Si de précédentes études avaient déjà suggéré une augmentation du risque de démence consécutive à la prise de psychotropes, beaucoup de questions restaient en suspens. L'une d'entre elles concernait la différence d'effets potentiels des benzodiazépines à demi-vie courte (qui disparaissent de l'organisme en moins de 20 heures) versus celles à demi-vie longue.

Pour essayer d'en savoir plus, les chercheurs de l'Inserm se sont basés sur les données issues de l'étude dites des 3 Cités (Bordeaux, Dijon, Montpellier), soit 8.240 personnes âgées de plus de 65 ans et suivies depuis plus de 8 ans. Dans cette étude sur l'effet des benzodiazépines, 830 nouveaux cas de démence ont été diagnostiqués lors du suivi. Une procédure de dépistage et le diagnostic de chaque cas de démence ont été mis en place par un comité d'experts. Par ailleurs, l'enregistrement systématique de tous les médicaments consommés par les participants, à domicile, en confrontant avec les ordonnances a été possible.

"Il y a clairement une différence de signal entre benzodiazépines à durée de vie longue et celles à durée courte. Or les premières ont déjà été identifiées comme dangereuses chez les personnes âgées, notamment en raison du risque de chutes, et nous avons été étonnés de voir qu'elles étaient encore fréquemment consommées", déclare Christophe Tzourio, neurologue, directeur du centre de recherche Inserm U897 et professeur d'épidémiologie à l'université de Bordeaux.

Des alternatives à trouver contre les troubles du sommeil

Les personnes âgées consommant des benzodiazépines de demi-vie longue ont un risque augmenté de 60 % de développer une démence (majoritairement du type de la maladie d'Alzheimer), et ce sans que cela ne soit explicable par d'autres facteurs. Les auteurs ont fait des analyses statistiques en profondeur permettant d'écarter certains biais et notamment le fait que la prise de benzodiazépines ait été la conséquence de symptômes initiaux de démence. Il s'agit néanmoins d'une étude observationnelle ne permettant pas d'analyser les mécanismes de cette association. Ceux-ci devraient faire l'objet d'études physiopathologiques, d'imagerie, sur des modèles animaux, etc.

Malgré l'absence de certitude sur le mécanisme "le doute est suffisant pour encourager médecins et patients à trouver des formes alternatives pour les troubles du sommeil des personnes âgées qui sont le motif principal de prescription de ces médicaments : conseils hygiéno-diététiques, produits non médicamenteux, et au maximum les médicaments les moins dangereux comme les benzodiazépines à demi-vie courte."

"Nos résultats suggèrent au minimum une vigilance renforcée de tous, en particulier des médecins et des autorités de santé, pour éviter cette consommation de benzodiazépines à demi-vie longue chez les personnes âgées." déclare Christophe Tzourio. "Le signal sur l'ensemble des psychotropes, comprenant les antidépresseurs, est à confirmer par d'autres études mais il amène lui aussi à une inquiétude sur l'ensemble de ces produits et pas uniquement les benzodiazépines."

Infrastructures

La Maison de la culture et des arts: l'affaire suit son cours

Le Palais des Hôtes de Marque, l'ancien Palais des Gouverneurs, devrait être transformé en Maison de la culture. Les travaux sont actuellement en cours. Lors de sa visite récente à Lomé, le ministre allemand de la Coopération, Gerd Müller, a visité le chantier, situé en bordure de mer.

Le projet a pour but de transformer la bâtisse coloniale, construite au début du XX^e siècle (entre 1898 et 1905), en centre d'art et de culture sur le Togo, l'Afrique et le monde.

Cette bâtisse, témoignage de



la puissance de l'Allemagne impériale et d'une grande beauté architecturale, va subir de grandes transformations avec

notamment l'aménagement du bâtiment principal, l'extension et la réalisation d'espaces verts et la rénovation de la clôture. La

livraison est prévue en 2017. La construction de cette maison est une première au Togo.

Littérature

Israël: un roman exclu du lycée

Un roman d'amour entre une Israélienne et un Palestinien est retiré du programme des lycées en Israël.

C'est un événement fâcheux qui n'en finit plus de faire du tapage sur le net et les réseaux sociaux: le ministère israélien de l'éducation a provoqué une très forte polémique en excluant du programme des lycées le roman Haïe de Dorit Rabinyan, pour la simple raison qu'il a pour principal sujet l'histoire d'amour entre une Israélienne et un Palestinien.

Plus triste encore, le roman a été interdit sous prétexte qu'il serait dangereux: il "risquerait d'attiser les tensions, inciter à la haine et provoquer beaucoup d'émotions" - propos tenus par Dalia Fenig, à

la tête de la commission ayant interdit le livre- et, pire encore, car "des relations intimes entre juifs et non-juifs pourraient représenter une menace pour une identité séparée".

Dorit Rabinyan prend l'affaire avec légèreté et ironie. "Apparemment, quelqu'un au ministère de l'éducation continue à croire que la littérature a le pouvoir de changer les choses dans les esprits malléables de la jeunesse et -allez savoir pourquoi- cela ressemble à un motif d'optimisme pour moi", a-t-elle commenté.

Une belle mentalité, récompensée par les ventes en hausse de son livre grâce à l'engouement suscité sur le net.

BD

Groom, petit frère de Spirou

Les éditions Dupuis entament 2016 avec un nouveau magazine semestriel baptisé Groom, un journal qui "ouvre les portes de l'actu" aux enfants.

Les éditions Dupuis avec la parution de Groom souhaitent sensibiliser les plus jeunes sur des sujets d'actualité au moyen de planches de bandes dessinées, tout en veillant à ne pas tomber dans la simplification à outrance. Parmi les sujets traités, on peut notamment retrouver la Cop 21,

les migrants, les attentats, le cinéma ou encore les jeux vidéo. Groom sera en vente dès le jeudi 7 janvier en kiosque, au prix de 6,90 euros. Une date malheureusement pas anodine puisqu'elle coïncide avec le tragique attentat sur la rédaction de Charlie Hebdo. La couverture du premier numéro est d'ailleurs une caricature de la marche Républicaine organisée au lendemain desdits attentats.

Télé

A+ va intégrer Canalsat A+

La chaîne A+ va intégrer le bouquet Canalsat A+ la chaîne premium africaine gang Canal+ va faire son entrée dans le bouquet Canalsat en Farce à partir du mois de février 2016. C'est précisément le 9 février 2016, date prochain du plat de saucisses de Canalsat qu'elle sera proposée aux abonnés de

Canalsat. Lancée en octobre 2014 A+ est opérée depuis Abidjan en Côte d'Ivoire. Elle propose des séries TV et cinéma africain ainsi que des émissions de divertissement auto-produites. Elle est approximativement défoncée dans "Les Bouquets CANAL+" en Afrique Francophone

Nécrologie

Le compositeur Pierre Boulez est mort



La mort de Pierre Boulez - mardi 5 janvier à Baden-Baden (Allemagne) -, à l'âge de 90 ans, survient près d'un an après l'ouverture de la Philharmonie de Paris, la grande salle de concert qu'il avait depuis de nombreuses années appelée de ses vœux en dépit des multiples controverses liées à sa construction. Très affaibli par des problèmes de santé, le compositeur n'aura pu assister à son inauguration, le 14 janvier 2015, ni aux divers concerts de sa musique qui s'y donnèrent en mars

de la même année.

La mort de Boulez met un point véritablement final au XX^e siècle musical avant-gardiste qu'il avait notablement contribué à façonner avec d'autres compositeurs nés au cours des années 1920 : les Italiens Bruno Maderna (1920-1973), Luigi Nono (1924-1990) et Luciano Berio (1925-2003), l'Allemand Karlheinz Stockhausen (1928-2007), l'Autrichien d'origine hongroise György Ligeti (1923-2006) et le Belge Henri Pousseur (1929-2009). A l'exception de Ligeti, ils avaient tous adhéré à un langage qui remettait en question les acquis fondamentaux de l'harmonie classique et s'étaient, dans un premier temps, conformés aux lois du dodécaphonisme - réorganisation par "séries" des degrés de la gamme chromatique - puis du sérialisme intégral - application de ces principes sériels à tous les paramètres musicaux : hauteur, durée, timbre, intensité.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Selon le commissaire du gouvernement,

Les résultats de la CEET sont liés à des raisons sociales

Late Pater

Le budget de l'État est défini comme l'ensemble des documents, votés par le Parlement, qui prévoient et autorisent les ressources et les charges de l'État pour chaque année. C'est donc un acte de prévisions et d'autorisations annuelles de perception des impôts et de dépense des deniers publics. Il suit des règles précises de présentation et de vote qui permettent de retracer, de manière lisible et sincère, l'intégralité des recettes et des charges de l'État. Le budget est un instrument de politique, une vraie arme sans laquelle l'Exécutif est sans pouvoir. C'est pourquoi, avant de l'adopter, plusieurs informations filtrent. Au Togo, elles transparaissent dans le rapport de l'étude au fond en commission des finances.

Pendant qu'il se confirmait que la société publique de distribution du courant électrique devait changer les membres de son conseil d'administration, des informations sur sa réforme financière ont été données aux députés. Selon le commissaire du gouvernement, la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) a une dette de 38 milliards de francs Cfa envers ses fournisseurs. Cependant, elle contribuera en 2016 à hauteur de 1,218 milliard de francs Cfa au titre de l'impôt sur les sociétés contre 1,177 milliard en 2015, soit une

augmentation de 3,5%. Sa contribution au budget de l'État au titre des prévisions de dividendes en 2016 est nulle au nom des résultats prévisionnels déficitaires de la CEET en 2016. «*Pour des raisons sociales, le prix du kilowattheure facturé par la CEET est fixé par le gouvernement ; cette situation ne permet pas à la CEET de couvrir ses charges ; elle enregistre donc, d'année en année, des résultats déficitaires*», dit-on. Les documents officiels ressortent une perte de plus de 7 milliards de francs Cfa en 2015. Pour l'exercice 2016, la contribution de la CEET sera plutôt de 500 millions de francs Cfa au titre de l'impôt minimum forfaitaire.

La CEET reste toujours l'acheteur unique de la société Contour Global Togo S.A. sur la base d'un contrat d'achat/vente d'énergie. Le contrat est de type Take or Pay c'est-à-dire, hormis les charges de combustibles, la CEET doit obligatoirement payer chaque année les charges fixes relatives à l'énergie garantie par la centrale qui sont d'environ 16 à 17 milliards de francs Cfa. La société Contour Global Togo S.A. bénéficie d'un régime qui lui concède des avantages fiscaux et douaniers liés aux investissements. Ces avantages ne sont pas concédés à la CEET qui se charge actuellement d'assurer les achats de combustibles. Cette situation affecte le coût de production du



Dr. Gnady Djétéli, Directeur Général de la CEET

kilowattheure sorti de Contour Global Togo. La sous-exploitation de la capacité énergétique de Contour Global se justifie par le financement, le coût et la disponibilité de combustibles bon marché.

Au 30 septembre 2015, le niveau de la dette de l'administration générale envers la CEET s'élève à 16,9 milliards de francs Cfa dont 16,1 milliards de francs Cfa de factures impayées d'énergie et de travaux. Parallèlement, la CEET honore régulièrement ses dettes fiscales et douanières ordinaires envers l'État. Et «*aucun accord de compensation n'est envisagé avec l'État*», précise-t-on.

Cependant, les instances de paiements concernent les droits fiscaux et douaniers relatifs aux

livraisons des matériels dans le cadre des projets d'électrification rurale.

Les emprunts de la CEET s'élèvent à ce jour à 65 milliards de francs Cfa. Il se dit que leur remboursement se fera par les revenus des consommations d'énergie électrique des nouveaux abonnés générés par les travaux des projets avec un tarif de vente adéquat. Plus encore, la CEET achète l'énergie auprès de Contour Global alors qu'elle lui fournit le fuel utilisé pour son fonctionnement. La raison principale est que le prix du kilowattheure est composé de deux éléments, la partie fixe (Take or Pay) et la partie variable relative à l'approvisionnement en combustibles. Ainsi, pour éviter à la CEET de payer la marge que Contour Global pourrait ajouter aux coûts d'achat de combustibles

auprès des fournisseurs, elle assure directement au besoin le paiement des fournisseurs de combustibles. La validation de l'aspect technique et qualitatif des combustibles relève des deux entités que sont la CEET et Contour Global. C'est en transportant ce lourd fardeau que des stratégies sont mises en place pour réduire significativement les pertes techniques et commerciales du réseau électrique évaluées à environ 20 milliards de francs Cfa chaque année : contrôle régulier des équipements de comptage surtout chez les industriels ; renforcement du rendement du réseau par les projets de compteurs à télérelevé chez les industriels et vulgarisation des compteurs électroniques et à prépaiement chez les clients basse tension.

A Kpalimé, du 12 au 14 janvier 2016

Les producteurs cacaoyers réfléchissent à la volatilité du prix sur le marché mondial

Il est acquis que les marchés du cacao sont concentrés en Europe, en Amérique et en Asie. Et ce sont eux qui fixent le prix du cacao sur la base de l'offre, de la demande et des stocks. A ces facteurs s'ajoutent les conditions climatiques. Or, selon les statistiques, l'offre mondiale du cacao est assurée à 70% par les producteurs africains et les 95% de cette offre proviennent des exploitations de petite taille. On comprend donc, aisément, que les producteurs africains subissent l'évolution et la volatilité du prix du cacao, principalement les petits cacaoculteurs. C'est alors qu'on parle d'une incertitude de leur revenu qui les convainc d'une activité de production finalement moins attrayante. Du coup,

l'urgence veut qu'on y réfléchisse en groupe, en partageant les bonnes connaissances sur le fonctionnement du marché mondial du cacao afin d'atténuer le risque de la volatilité du prix. Pour la cause, le projet régional de «*renforcement des capacités en matière de stratégie de gestion du risque de prix pour les petits cacaoculteurs en Afrique*» est né, une initiative de l'Organisation internationale du cacao (IOCO). Il sera exécuté dans quatre pays que sont le Cameroun, le Nigeria, la Sierra Leone et le Togo.

Au Togo, le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC) est l'agence nationale d'exécution. Il lance le démarrage des activités du projet le 12 janvier 2016 à Kpalimé. Et ce, pour trois jours. Des représentants de producteurs, d'acheteurs, d'exportateurs et de structures techniques d'appui à la production et à la commercialisation y sont attendus. A en croire les



Enselme Gouthon, Secrétaire général du CCFCC

responsables du CCFCC, les petits producteurs sont aujourd'hui directement exposés aux fluctuations des prix sur le marché international depuis la libéralisation du secteur cacaoyer et le démantèlement des systèmes de stabilisation du prix aux producteurs. «*Ce projet vise à former et renforcer la capacité des coopératives de producteurs de cacao dans les pays participants et à développer des processus et des procédures pour faire face aux risques de prix du cacao et, ainsi, améliorer leur revenu agricole*», confirme-t-on à L'UNION. Et d'ajouter qu'à la fin du projet, 250 acteurs du secteur cacaoyer seront informés et sensibilisés. En outre, il est attendu une base de données sur l'impact de la volatilité des prix du cacao sur les producteurs et des recommandations de politiques à mener pour améliorer les stratégies de gestion des risques par les producteurs. Ce sont là des objectifs indispensables

quand on sait que, au Togo, les producteurs font également face au vieillissement du verger de cacaoyers, à la baisse de la production, aux insectes nuisibles et à la pauvreté.

En rappel, les fonds pour la réalisation du projet au Togo ont été mobilisés par l'IOCO auprès du Fonds commun des produits de base (FCPB), de l'Agence française de développement (AFD) et du Gouvernement togolais. L'Organisation internationale du cacao est une organisation intergouvernementale créée en 1972 sous l'égide des Nations Unies, avec pour mandat de réglementer le commerce international du cacao et de veiller à une stricte mise en application des accords internationaux sur le cacao conclus par ses pays membres. Au Togo, le Comité de coordination pour la filière café et cacao est un organe interministériel chargé de superviser les activités des deux filières.

Au profit des collectivités locales en 2015

392,6 millions Cfa payés en loyer terrains par la SNPT

En un an, la Société nationale des phosphates du Togo (SNPT) fait 44,44% de progression pour contribuer au budget de l'État, de 1,036 milliard de francs Cfa en 2015 à 1,496 milliard de francs Cfa en 2016. La distribution des dividendes liés à un exercice découlant toujours des résolutions prises par le Conseil de surveillance, qui approuve les

pour 2016, soit une hausse de 25% par rapport à 2015.

Au profit des collectivités locales, la Société nationale des phosphates du Togo a payé 327,8 millions de francs Cfa en loyers terrains en 2014 et 328,3 millions de francs Cfa en 2015. Les frais annexes aux loyers terrains se chiffrent à 66,4 millions de francs Cfa en 2014 et 64,2 millions de

Selon les rôles annuels envoyés par les préfectures, la SNPT a toujours payé la taxe foncière annuelle depuis sa création : 7,9 millions de francs Cfa pour le Vo, 4,9 millions de francs Cfa pour le Zio et 44,6 millions de francs Cfa pour les Lacs. Et ce jusqu'en 2013. Pour le compte de l'exercice 2014, l'administration fiscale a adressé un rôle global de 90,4 millions de francs Cfa et a demandé que cette taxe soit versée à la Direction des grandes entreprises du commissariat des impôts pour des traitements appropriés et l'attribution des quotes-parts aux préfectures bénéficiaires. A l'heure actuelle, ce rôle global n'est pas encore payé. Quant à la taxe professionnelle, elle avait été indûment payée par la SNPT à hauteur de 2 milliards de francs Cfa jusqu'en 2014. La SNPT étant exonérée de la taxe professionnelle suivant les dispositions de l'article 234-13 du code général des impôts. Ce paiement a fait l'objet d'un accord de compensation avec l'État.



Site d'exploitation des phosphates

comptes, 800 millions de francs Cfa ont été affectés à l'État au titre des dividendes de 2014 ; les dividendes prévus pour 2015 sont estimés à 2 milliards de francs Cfa et à 2,5 milliards de francs Cfa

francs Cfa en 2015. Ce qui donne un total de paiements de 394,2 millions et 392,6 millions de francs Cfa au profit des collectivités locales, respectivement en 2014 et 2015.

Pendant que la grande majorité des bourses africaines termine 2015 dans le rouge

La BRVM consacrée championne de l'Afrique pour sa «performance historique»

John Afolabi

L'information est tombée en début de semaine à travers un communiqué de l'institution boursière signé le 4 janvier 2016. Pour la première fois depuis sa création, la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) se classe en tête des bourses africaines en termes de progression de son indice de toutes les valeurs cotées (BRVM Composite). Elle réalise ainsi une performance historique en affichant, en outre, une plus forte progression que la plupart des bourses mondiales. Laquelle performance est liée à la consolidation de la croissance en Côte d'Ivoire et dans l'ensemble de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ainsi qu'aux perspectives de développement de l'Union qui la rendent attractive pour les investisseurs.

«Cette performance de 17,77% est réalisée dans un contexte où la grande majorité des bourses africaines termine l'année 2015 dans le rouge et les principales bourses mondiales ont subi les effets de la stagnation de l'activité économique, de la baisse du prix du pétrole et des contre-performances des pays émergents», a précisé le texte. Plus est, ce positionnement de la BRVM est aussi le fruit de la stratégie de promotion régionale et internationale déployée depuis plus de trois ans par ses dirigeants. Il traduit également les atouts de l'intégration, de la stabilité monétaire et confirme les bénéfices de l'innovation.



Edoh Kossi Amenounve, Directeur Général de la BRVM

Avec ses 17,77% de progression, la BRVM devance BSE DCI du Botswana (11,58%), JSE ASI de la bourse de Johannesburg en Afrique du Sud (1,85%), TUNINDEX de la bourse de Tunis en Tunisie (-0,94%), MASI de la bourse de Casablanca au Maroc (-7,22%), NSE ASI du Kenya (-10,55%), GSE-CI du Ghana (-11,77%), SEMDEX de l'Île Maurice (-12,67%), NGSE ASI du Nigeria (-17,36%) et EGX 30 d'Egypte (-21,52%). Au plan mondial, la BRVM Composite a mis derrière elle Frankfurt Dax Xetra (9,50%), Shanghai Composite (9,00%), Tokyo Nikkei 225 (9,00%), Paris CAC 40 (8,53%), Nasdaq Composite (7,00%), NYSE S&P 500 (0,25%), Sydney S&P ASX 200 (-2,10%), London FTSE 100 (-5,00%) et Hong Kong Hang Seng (-7,20%). La BRVM a terminé l'année 2015 avec une capitalisation du marché

des actions de 7.499.667.683.220 francs Cfa, soit une progression de 18,67% en un an.

Logiquement, la BRVM remercie ses principaux acteurs (SGI, SGO, etc.) ainsi que tous les investisseurs (régionaux et internationaux) qui lui ont renouvelé leur confiance en 2015. Elle compte poursuivre, au cours des prochaines années, le déploiement de sa stratégie de développement au bénéfice des émetteurs et des épargnants. En rappel, la BRVM est chargée de l'organisation du marché boursier et de la diffusion des informations boursières au sein de l'UEMOA. Elle regroupe le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo et la Côte d'Ivoire où est établi son siège. Dirigée par le Togolais Edoh Kossi Amenounve, elle est l'unique bourse au monde commune à plusieurs pays.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours et à 28 jours Un montant total de près de 176 milliards injecté dans les banques du Togo cette semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 5 janvier 2016, à une injection de liquidités d'un montant de 1 730 000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication, identique à la semaine précédente. Les banques et établissements du Togo s'adjudgent 75,435 milliards, en forte baisse par rapport à la semaine précédente. L'opération arrive à échéance le lundi 11 janvier 2016, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 2,7000% et 2,8356%.

Au total, cinquante-huit établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de

la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso s'adjudgent respectivement 562,202 milliards et 422,703 milliards. Ils sont suivis par ceux du Mali avec 243,904 milliards, du Bénin avec 228,132 milliards, et du Niger avec 96,950 milliards. Le Sénégal fait 88,950 milliards, et la Guinée-Bissau s'adjudge 13,583 milliards.

Par ailleurs, l'Institut d'émission commun aux huit Etats a procédé à la même date à une injection de liquidités à 28 jours d'un montant de 840 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les établissements du Togo s'adjudgent 100,300 milliards. L'opération arrive à échéance le lundi 1er février 2016. Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 2,6000% et 2,7450%.

En tout trente établissements bancaires de sept des huit places

de l'Union - excepté la Guinée-Bissau - ont participé à l'opération. Les établissements du Sénégal et du Mali s'adjudgent respectivement 216,857 milliards et 199,100 milliards. Ils sont suivis de ceux du Burkina Faso avec 118,000 milliards, de la Côte d'Ivoire avec 117,029 milliards et du Bénin avec 70,214 milliards. Le Niger fait 18,500 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 1.426,7 milliards en août 2015 à 1.495,8 milliards en septembre 2015, soit une hausse de 4,8%. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,55% en septembre 2015, stable par rapport aux réalisations enregistrées le mois précédent.

Redevances sur passager en correspondance

Un désaccord SALT-ASKY fait stagner les recettes

En termes d'impôts sur les sociétés, la Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) apportera 409,433 millions de francs Cfa au budget de l'Etat, gestion 2016, contre 408,400 millions l'année précédente (soit une hausse de 0,25%). Le montant est donc sensiblement constant car le résultat attendu sera pratiquement le même. Et les députés ont voulu en savoir plus sur cette stagnation des recettes. Le commissaire du gouvernement répond : «la stagnation des recettes résulte essentiellement du désaccord entre la Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin et ASKY. La source du désaccord est consécutive au refus d'ASKY de payer les factures des redevances sur passager en correspondance suite à l'interprétation qu'elle fait de l'arrêté interministériel fixant ces redevances qui ne fait pas de distinction entre les passagers embarquant à Lomé et ceux en correspondance. Suite aux travaux

de la commission de concertation mise en place par les autorités pour régler le problème, la direction générale de la SALT, dans le souci d'aider au redressement de la situation financière d'ASKY, a décidé d'effacer toutes les redevances facturées à cette dernière de janvier à août 2015 pour les passagers en correspondance. Cela induira un manque à gagner important pour la SALT au titre de 2015 et éventuellement en 2016 si aucune disposition ne redéfinit les redevances à facturer sur ce type de passagers».

En rappel, ASKY, la compagnie aérienne panafricaine dotée du plus grand réseau en Afrique de l'ouest et centrale, a enregistré une forte augmentation de +33% du nombre de ses passagers au mois d'août 2015 en glissement annuel. Cette croissance enregistrée sur l'ensemble des 22 destinations du réseau en Afrique de l'ouest et

centrale est due, entre autres, à la nouvelle politique commerciale mise en place par la compagnie, l'augmentation de fréquences sur les destinations et la confiance accrue des clients vis-à-vis de la compagnie qui affiche un taux de ponctualité de plus de 85% pour les vols et un service en amélioration constante pour satisfaire les besoins de la clientèle. ASKY opère actuellement 150 vols hebdomadaires avec une moyenne de 10 000 passagers transportés par semaine. Ce réseau est construit autour du hub de Lomé qui s'impose progressivement comme un hub régional, de par sa position stratégique, pratiquement à mi-chemin entre l'Afrique de l'ouest et du centre. ASKY dispose actuellement de 3 Boeing 737-700 et de 4 Dash 400 dans sa flotte et a lancé actuellement un recrutement des commandants de bord et des copilotes.

Devant la carence des Etats membres de l'OHADA

Un colloque à Lomé pour rappeler la coopération du juge étatique à l'arbitrage

L'arbitrage dans l'espace CHADA a été conçu dans un esprit de coopération avec le juge étatique. Ainsi, l'acte uniforme CHADA relatif au droit de l'arbitrage, qui est le texte de droit commun en matière d'arbitrage dans l'espace CHADA, renvoie à la juridiction compétente lorsqu'il est question du juge d'appui ou de contrôle de la sentence. Le Règlement d'arbitrage CCJA, aussi, révèle cet esprit de coopération avec le juge étatique en renvoyant au juge étatique compétent qu'est la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) dans sa fonction de contrôle de la sentence. Il est donc clair que le juge étatique joue un rôle fondamental dans le bon déroulement de la procédure arbitrale. Or, à ce jour, le constat est que tous les Etats de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) n'ont pas adopté les textes permettant de déterminer ces juges d'appui et de contrôle comme le prescrit l'acte uniforme CHADA relatif au droit de l'arbitrage. Cette

carence des Etats est susceptible d'entraver la mise en œuvre convenable de l'arbitrage dans l'espace CHADA.

Du coup, la Revue togolaise de droit des affaires et de l'arbitrage «Les Mercuriales infos» - initiative de la société d'avocats Martial Akakpo - organise un colloque international sur la coopération du juge étatique à l'arbitrage dans l'espace OHADA, du 14 au 15 janvier 2016 à Lomé, en partenariat avec l'APAA (Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique) et l'ICCA (International Council for Commercial Arbitration). L'objectif est donc de rappeler l'importance de la coopération du juge étatique à l'arbitrage et d'inciter les Etats OHADA à adopter les textes nationaux appropriés, afin de rationaliser l'application de l'arbitrage dans l'espace OHADA. Outre cet objectif général, le colloque de Lomé vise à identifier le juge d'appui et de contrôle dans les Etats parties à l'OHADA ; examiner les fonctions de ces juges ; et, naturellement,

inciter les Etats CHADA n'ayant pas encore adopté les textes en la matière à le faire, le tout dans l'optique d'une meilleure application des textes OHADA relatifs d'arbitrage.

Animé par des spécialistes en arbitrage international, ce colloque va réunir magistrats, avocats et auxiliaires de justice, juristes d'entreprises, opérateurs économiques, cadres en charge du contentieux, chercheurs, étudiants en spécialisation dans le domaine du contentieux économique. Les débats orientés sur l'identification du juge d'appui dans le droit des différents Etats parties à l'OHADA, l'octroi de mesures provisoires par le juge d'appui avant et après la mise en place du Tribunal arbitral, et le rôle du juge d'appui dans la mise en place du Tribunal arbitral. Tout est payant. Seulement, pour les étudiants ressortissants de l'espace CHADA, la participation au colloque est gratuite, dans la limite des places disponibles.

Au Togo, au Bénin et au Mali

La valorisation des tiges de cotonnier à l'ordre du jour

Utiliser les tiges de cotonniers pour fabriquer des panneaux à particules est à l'ordre du jour de plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest, le Bénin, le Mali, le Togo. Financé par l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) à hauteur de 180 millions de francs Cfa, et d'une durée de trois ans, le projet de "Valorisation des

tiges de cotonnier pour la fabrication des panneaux à particules" (VATICOPP) est en route dans ces trois pays. En valorisant les tiges de cotonnier, estime le Commodity Africa, le projet ambitionne d'améliorer les revenus des cotonculteurs, d'accroître la transformation locale et la valeur ajoutée et de créer des emplois et des revenus par la

fabrication des contreplaqués.

Le projet est coordonné par l'Institut national des recherches agricoles du Bénin (INRAB), en collaboration avec l'université d'agriculture de Kétou (Bénin), l'Institut d'économie rurale du Mali et l'Institut togolais de la recherche agronomique (ITRA).

FOOTBALL/CLASSEMENT FIFA

La Belgique tient bon, le Togo gagne 3 places

La Belgique a terminé 2015 sur une bonne note et poursuit sur sa lancée en ce début d'année 2016. Les Diables Rouges restent au sommet de la hiérarchie de la première édition du Classement mondial FIFA Coca-Cola en 2016, tandis que l'Argentine et l'Espagne se classent respectivement deuxième et troisième. Quant au Togo, il gagne trois places et occupe le 93^e rang mondial.

La majorité des meilleures équipes profitant d'une pause bien méritée en cette fin d'année 2015, la situation au sein du Top 50 reste principalement inchangée dans cette édition du classement. Ceci dit, trois équipes ont profité de la période des fêtes pour avancer quelque peu dans la hiérarchie : l'Iran progresse de deux places et est désormais 43^eme, tandis que la Suède et la Guinée gagnent une place pour se retrouver respectivement 34^eme et 49^eme. Parallèlement, l'Ouganda (62^eme, plus 1) et le Kirghizistan (107^eme, plus 1) ont débuté 2016 en atteignant le meilleur classement de leur histoire.

D'autres progressions, petites mais significatives, ont été enregistrées par la Zambie (67^eme, plus 6), le Rwanda (91^eme, plus 10), la Thaïlande

(121^eme, plus 12), la Tanzanie (126^eme, plus 6) et le Sri Lanka (188^eme, plus 6). Ces équipes ont toutes gagné plus de cinq places par rapport à la dernière édition du classement. Alors que le Togo gagne trois places (93^eme, plus 3).

Les meilleurs représentants de chacune des confédérations de cette première édition de 2016 sont identiques par rapport au classement de décembre. La Belgique, l'Argentine, la Côte d'Ivoire, le Mexique, l'Iran et la Nouvelle-Zélande conservent ainsi leurs premières places continentales. Cette nouvelle édition prend en compte 15 matches joués en décembre 2015 et un match disputé en 2016.

Le prochain Classement mondial FIFA Coca-Cola sera publié le 4 février 2016.



TRANSFERTS

Pourquoi la valeur des transferts s'envolent

L'Observatoire du football a publié lundi sa liste biannuelle des 100 joueurs avec les plus hautes valeurs de transfert. Celles-ci ont été estimées à partir d'un algorithme exclusif. En tête de classement il y a toujours Lionel Messi, mais Neymar s'approche de son co-équipier. Eden Hazard complète le podium devant Cristiano Ronaldo et Harry Kane. L'ensemble des données est présenté dans le numéro 131 de la Lettre du Big-5.

L'évaluation se base sur un modèle économétrique développé par l'équipe de recherche de l'Observatoire du football à partir de l'analyse de plus de 1'500 transferts payants intervenus depuis 2010. Les critères pris en compte renvoient aux performances et caractéristiques des joueurs (âge, poste, durée restante de contrat, etc.), ainsi qu'au niveau de compétition et aux résultats de leur club d'appartenance et de l'équipe nationale éventuellement représentée.

La sixième édition du Rapport Mensuel présente plus de détails sur les indicateurs inclus dans l'algorithme. De plus, un calculateur de la valeur de transfert est disponible en ligne depuis le site de l'Observatoire du football. Il est basé sur un algorithme simplifié incluant uniquement les variables accessibles au grand public. Bien que moins précis que le modèle statistique utilisé pour ces estimations, sa valeur prédictive demeure élevée.

La valeur estimée de Lionel Messi, 251 millions €, se situe 17 € en dessous de celle du mois de juin passé. Ceci est principalement dû au fait que le prodige argentin va fêter 29 ans en juin prochain et est désormais entré dans la phase finale de sa

carrière. Malgré des niveaux de performance défiant toute concurrence et l'inflation des coûts de transfert, sa valeur a probablement déjà atteint son pic.

Contrairement à la valeur de Messi, celle de Neymar a fortement augmenté depuis juin 2015 : de 94 à 153 millions €. En 2015, le Brésilien de 23 ans a marqué 25 buts en 34 rencontres de Liga, ainsi que 9 buts en 12 matches de Ligue des Champions. Une nouvelle augmentation de la valeur de Neymar dépendra de l'issue des négociations concernant son contrat à Barcelone, qui échoue en 2018.

La troisième valeur de transfert la plus élevée a été enregistrée pour Eden Hazard. Comme pour Messi, la valeur de la vedette belge a diminué depuis juin 2015 : de 142 à 130 millions €. Ceci est principalement dû aux difficultés rencontrées par Chelsea lors de la première partie de la saison. Hazard lui-même n'a pas joué à son meilleur niveau. Cependant, il reste une valeur sûre du football mondial.

À la quatrième place il y a Cristiano Ronaldo. La valeur de transfert du Portugais a aussi légèrement diminué depuis juin passé : de 119 à "seulement" 114 millions €. Ceci est surtout lié au facteur de l'âge : l'attaquant du Real



Madrid va fêter ses 31 ans en février. Avec Santi Cazorla, Ronaldo est le seul joueur de 30 ans ou plus dans les 100 premières positions du classement, ce qui reflète l'exceptionnalité de son talent et de ses performances.

Le cinquième joueur avec la plus haute valeur de transfert est Harry Kane : 91 millions € : +35 millions par rapport à juin dernier. Lors des premiers mois de cette saison, l'attaquant anglais a confirmé ses dispositions hors norme. De plus, les bons résultats de Tottenham ont contribué à accroître sa valeur. Avec des performances individuelles similaires et une

qualification pour la Ligue des Champions, la valeur de Kane va probablement dépasser le mur des 100 millions € en fin de saison.

De la sixième à la dixième place, on trouve d'autres grands talents offensifs : Raheem Sterling, Antoine Griezmann, Luis Suárez, Sergio Agüero et Alexis Sánchez. Les valeurs de transfert d'Anthony Martial, Paul Pogba, Kevin de Bruyne, Philippe Coutinho et Thomas Müller se situent aussi en dessus des 70 millions €, tandis que celles de Robert Lewandowski, Gareth Bale et Romelu Lukaku sont juste en dessous.

CAF : Epargnée par Ebola, la Guinée retrouve ses terres

Interdite de rencontres internationales sur son sol depuis août 2014, en raison des risques liés à l'épidémie du virus Ebola, la Guinée a vu la CAF lever cette mesure sanitaire lundi.

La délivrance pour les supporters du Syli National. Comme pressenti depuis plusieurs jours et l'annonce de la fin de l'épidémie Ebola le 28 décembre dernier, la Guinée a été autorisée par la CAF à accueillir à nouveau ses matchs internationaux à domicile.

"La CAF a appris avec joie et soulagement l'annonce de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) le 29 décembre 2015 confirmant officiellement que la Guinée est dorénavant déclarée sans Ebola. Par conséquent, la CAF confirme de ce fait la levée de l'interdiction d'organisation des matches continentaux en Guinée, et ce, concernant toutes compétitions organisées par la CAF", indique l'instance dirigeante du football africain dans une lettre adressée ce lundi à la Fédération guinéenne, privée de match à domicile depuis août 2014 et contrainte de délocaliser ses rencontres au Maroc.

Alors que le Liberia (en mai 2015) et la Sierra Leone (en décembre 2015) ont bénéficié d'une levée similaire au cours des derniers mois, il n'y a désormais plus aucun pays interdit de jouer à domicile en raison du virus Ebola. Reste désormais à savoir où le Syli va accueillir ses futurs adversaires, alors que la prochaine rencontre internationale devrait intervenir au mois de mars à l'occasion de la 3^e journée des éliminatoires à la CAN 2017.

L'OM blinde Michy Batshuayi et Benjamin Mendy !

L'Olympique de Marseille fait coup double. Ce mercredi après-midi, le club phocéen a annoncé sur son site officiel les prolongations de contrats de deux éléments clés de leur dispositif, puisque Michy Batshuayi tout comme Benjamin Mendy ont prolongé l'aventure sur le Vieux-port.

L'Olympique de Marseille a réalisé une première partie d'exercice somme toute délicate. Seulement dixième de Ligue 1, le club phocéen n'a pas su entamer de la meilleure des manières le championnat, mais cultive la particularité d'être encore en lice dans toutes les Coupes. Opposés à l'Athletic Bilbao en Ligue Europa, à Montpellier en Coupe de France, et à Toulouse en Coupe de la Ligue, les Olympiens ont donc de belles raisons d'espérer remporter un trophée au terme du présent exercice. Mais avec quels joueurs ?

Voilà la question que se posent nombre de supporters marseillais, puisque les indiscretions au rayon des départs sont légion sur la Canebière. Steve Mandanda et Nicolas Nkoulou font ainsi office de candidats idéaux au départ, tout comme Lucas Ocampos d'ailleurs, mais d'autres noms plus surprenants comme celui de Michy Batshuayi avait lui aussi été annoncé comme possible partant. The Sun évoquant ce week-end un intérêt de Newcastle. Alors, l'OM a décidé de frapper fort en prolongeant deux de ses jeunes cadres, et viennent ainsi d'officialiser les signatures du Belge et de Benjamin Mendy pour des baux longue durée.

"Ce mercredi 6 janvier 2016, Benjamin Mendy et Michy Batshuayi ont prolongé leur contrat à l'Olympique de Marseille. Le défenseur est dorénavant lié au plus titré des clubs français jusqu'en 2019. L'attaquant, déjà auteur de 32 buts sous le maillot olympien, jusqu'en 2020. Les deux joueurs ont paraphé leur nouvel engagement aux côtés du président Vincent Labrune", peut-on lire sur le communiqué publié sur le site officiel phocéen. Respectivement liés jusqu'en 2019 et 2020 désormais, Mendy et Batshuayi vont donc poursuivre l'aventure à l'OM. Les supporters ne s'en plaindront pas !

Suarez provoque un pugilat dans les couloirs

Particulièrement tendu, le derby entre le Barça et l'Espanyol, en Coupe d'Espagne, s'est prolongé dans les couloirs du Camp Nou où une bagarre a été déclenchée par Luis Suarez.

Contraints au match nul (0-0), samedi, sur la pelouse de l'Espanyol Barcelone, les hommes de Luis Enrique s'étaient promis de prendre leur revanche, mercredi, en Coupe du Roi. La faute notamment au traitement que leur avaient réservé leurs voisins, les Pericos multipliant les mauvais gestes afin de préserver le point du match nul.

Il n'en fallait évidemment pas plus pour chauffer à blanc Luis Suarez. Déjà coupable d'une provocation sur le gardien après le magnifique coup franc inscrit par Lionel Messi peu avant la pause, l'Uruguayen en a remis une couche dans les couloirs du Camp Nou à l'issue de la rencontre, et ce malgré le large succès 4-1. Mais à lire le rapport de l'arbitre, cette victoire n'avait pas calmé l'ancien Red, qui n'a pas fait les choses à moitié, multipliant les insultes au point de provoquer une bagarre générale.

"À l'issue de la rencontre et une fois dans le tunnel menant aux vestiaires, le joueur n°9 du FC Barcelone, Luis Alberto Suarez Diaz, alors que tous les joueurs de l'Espanyol montaient les escaliers, les a attendus et s'est avancé vers eux en répétant à plusieurs reprises : 'Je vous attends, venez ici ! Vous êtes des déchets !' Ce qui a provoqué une bagarre entre les joueurs des deux clubs, obligeant le personnel de sécurité et les staffs techniques des deux équipes à intervenir", aurait écrit l'arbitre du match selon El Mundo Deportivo.

À en croire la radio Catalunya, Luis Suarez n'aurait pas eu le monopole des insultes. Durant le match, Pape Kouly Diop aurait ainsi été expulsé pour avoir lancé à l'Uruguayen "Je chie sur ta putain de mère". Après le match, des menaces auraient été proférées à l'encontre de l'attaquant du Barça, un joueur de l'Espanyol lui lançant "Je vais t'éclater". Le match retour, mercredi prochain, s'annonce bouillant.

Sur le marché financier régional

Le Trésor public lance jeudi sa première émission de bons 2016

L'Agence UMOA-Titres (AUT) et le Trésor du Togo portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de bons du Trésor, à la date du jeudi 14 janvier 2016, d'un montant de 30 milliards de francs Cfa, sur une durée de 364 jours. L'échéance est donc attendue le mercredi 11 janvier 2017, précise l'avis. La valeur nominale unitaire est fixée à 1 million de francs, aux taux multiples.

L'opération est composée d'une seule et unique tranche. Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Par cette émission de bons, le Trésor public togolais va ainsi marquer son entrée, en 2016, sur le marché financier régional pour le financement des programmes du gouvernement. En 2015, le Trésor y a recodé un total de 315 milliards à travers six émissions de bons (192 milliards) et quatre obligations (123 milliards), selon le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). En 2014, le Trésor du Togo avait réalisé cinq émissions de bons et trois obligations, pour un montant total de 247,809 milliards de francs, sur 2 516 milliards pour les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). La prochaine intervention



Mashoud Yérima Amadou, Directeur général du Trésor public

du Trésor togolais sur le marché des titres publics de l'UMOA est attendue dans la publication du calendrier des émissions de titres publics du premier trimestre 2016, précise UMOA-Titres.

En 2015, d'après UMOA-Titres, les huit pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine ont mobilisé un volume estimé à 2 805 milliards sur le marché financier régional par adjudication. Les émissions d'Obligations du Trésor prennent le pas sur les émissions de Bons du Trésor du fait de la politique d'allongement des maturités conduite par les Etats membres de l'Union et l'AUT en vue du financement de leurs investissements.

Dans un contexte de raréfaction des ressources de financements concessionnelles, les Etats font de plus en plus appel aux marchés financiers. A cet effet, le recours total

au marché régional et international avoisnerait 4 000 milliards de francs en 2015, indique UMOA-Titres. Avant de préciser que l'évolution des volumes et des maturités observées sur la période de 2013 à 2015 devrait se poursuivre en 2016 avec l'avènement des Spécialistes en Valeurs de Trésor (SVT) attendu au début de l'année 2016. Ces partenaires privilégiés des Trésors Nationaux devraient contribuer significativement à améliorer la mobilisation des ressources sur le marché financier régional par les Etats membres de l'Union.

L'Agence UMOA-Titres est chargée de l'organisation opérationnelle des émissions par adjudication de titres publics dans l'Union. Elle accompagne et conseille également les Etats membres de l'Union lors des opérations d'émissions par Appel Public à l'Epargne (APE) et Eurobonds.

Pour densifier ses liaisons de Lomé et du Malawi

Ethiopian Airlines augmente sa flotte de Bombardiers Q400

La compagnie aérienne **Ethiopian Airlines** annonce une «entente d'achat ferme» portant sur deux **Bombardier Dash-8 Q400**, qui viendront rejoindre les 17 déjà en service. Dans son communiqué du 29 décembre 2015, l'avionneur canadien précise que le contrat signé avec la compagnie nationale d'Ethiopie a une valeur de **63 millions de dollars** au prix catalogue ; elle aura alors la flotte de Q400 la plus importante d'Afrique, avec 19 appareils en service. Selon Tewolde Gebremariam, PDG du groupe Ethiopian Airlines, le Q400 «continue de faire partie intégrante de notre stratégie d'expansion en Afrique. Dans le cadre de nos partenariats stratégiques avec **ASKY Airlines** au Togo et avec **Malawian Airlines** au Malawi, l'avion de ligne Q400 a joué un rôle vital. Il a permis des correspondances pratiques, l'accroissement des fréquences pour soutenir la croissance du transport aérien en Afrique et combler avec succès le chaînon manquant».

Le dirigeant insiste sur la volonté de la compagnie de **Star Alliance** à «toujours disposer de la flotte appropriée, présentant la



souplesse, l'autonomie optimale, la charge et le confort passagers qui sont essentiels pour nous permettre de conserver notre position de chefs de file sur le marché». Le Q400 est également l'avion préféré sur les routes intérieures et régionales, «assurant ainsi l'excellence de l'expérience passagers, de la souplesse opérationnelle et des caractéristiques économiques». Ethiopian Airlines indique aussi qu'elle travaille avec Bombardier sur le soutien et la **maintenance** de ces avions dans son établissement de service agréé des Q400 à l'aéroport d'**Addis Abeba-Bole**, et rappelle qu'elle dispose d'un simulateur de Q400.

Quelque **69 avions Q400** sont maintenant en service chez plus d'une vingtaine de compagnies aériennes en Afrique, précise de

son côté Bombardier, l'avion réalisant «encore et toujours des percées impressionnantes» dans le continent, où il a démontré «sa robustesse et sa fiabilité dans des environnements opérationnels difficiles, où ses performances par temps chaud et en haute altitude, sa vitesse digne d'un avion à réaction et sa vitesse de montée constituent des atouts importants», selon Fred Cromer, président de Bombardier Avions commerciaux. L'engagement de la société «à aider l'Afrique à poursuivre l'expansion de son réseau de transport aérien régional avec des avions modernes, économiques, écoénergétiques et respectueux de l'environnement» demeure une grande priorité, ajoute le Vice-président des Ventes Afrique et au Moyen-Orient John Kassis.

Sur les trois prochaines années du projet PAMOCI

Une expertise technique douanière internationale recherchée pour l'OTR

Analyse de la situation de départ (état des lieux sur les procédures, le fonctionnement actuel, l'analyse des outils de gestion, etc.) ; l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique de la réforme douanière pour les trois prochaines années (le plan devra être présenté au comité de direction de l'OTR pour validation) ; développement d'un plan de formation du personnel de la douane, dans le cadre de la réforme intégrée OTR ; analyse du système informatique actuel en lien avec l'expert informaticien (SYDONIA++) et la proposition de l'optimisation du système, en attendant l'installation de l'application SYDONIA WORLD ; instauration des outils de gestion des risques et évaluation de leur efficacité ; appui à la mise en œuvre des réformes (guichet unique, opérateur économique agréé, proposition d'optimisation des réformes, simplification des procédures de dédouanement, mise à jour du référentiel des valeurs, etc.) ; la mise en place d'un cadre propice de concertation avec les partenaires en douanes pour une meilleure efficacité des procédures

douanières et une amélioration sensible de la qualité du "Doing business" au Togo ; redéploiement du logiciel Sydonia ++/Sydonia world sur les postes frontaliers ; appui au Commissariat des Douanes et la Direction des Ressources Humaines dans la gestion axée sur les résultats, dans l'élaboration des plans stratégiques, opérationnel et de formation du personnel. Tel sont, entre autres, les services recherchés d'un consultant individuel international assistant technique en technique douanière.

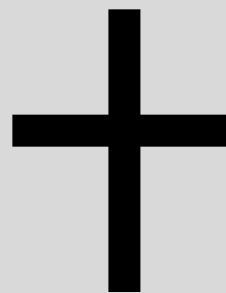
Le ministère de l'Economie, des finances et de la planification du développement, à travers l'équipe de gestion du Projet, invite les consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir lesdits services. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences (preuve à l'appui) démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (curriculum vitae, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). L'offre reste ouverte jusqu'au 26 janvier 2016.

Très spécifiquement, il est souhaité que le postulant soit doté d'une maîtrise en sciences économiques, gestion, finances, administration publique ou autre discipline similaire ; un diplôme de niveau supérieur dans les domaines précités est un atout ; qu'il dispose d'un diplôme spécialisé en douanes dans un institut internationalement reconnu, et d'une expérience professionnelle de dix (10) ans au minimum au sein d'une administration des douanes ; avoir cinq (5) années d'expérience régionale ou internationale ; maîtriser le logiciel Sydonia ++ et Sydonia world, et les logiciels basiques (Excel, Word, Powerpoint, Access).

Ces services entrent dans le cadre du Projet d'appui à la mobilisation des ressources et au renforcement des capacités institutionnelles (PAMOCI). Leur coût sera couvert par un financement au titre de la Facilité d'appui à la transition (FAT) à travers le Fonds africain de développement du Groupe de la Banque africaine de développement (Bad).

AVIS DE DÉCÈS

Le Président du Conseil du Trône du Canton de Davié-Assomé,
La Direction Générale de la Société d'Administration des Zones Franches (SAZOF) et son personnel,
Le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH),
M. VONDOLY Kossi Guillaume, Enseignant à la retraite, Chef de la famille VONDOLY, ses frères, sœurs et leurs enfants,
M. GBAGA Komlan Gustave, Comptable-gestionnaire à la retraite,
Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur très cher et regretté :



Claude Kodjo Agbényégan VONDOLY
Chargé du règlement des litiges à la SAZOF,
Commissaire à la CNDH,
Chevalier de l'Ordre du Mono, survenu le
jeudi 24 décembre 2015 au CHU Sylvanus
Olympio de Lomé dans sa 44^{ème} année



Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 08 Janvier 2016

19h à 21h : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt à Davié.

Samedi 09 Janvier 2016

06h00 : Chapelle ardente

08h30 : Levée du corps

8h45 : Messe d'enterrement sous appâtâmes, suivie de l'inhumation au cimetière de Davié

Maison mortuaire : Quartier Adigo, près de l'Eglise Catholique de Davié.

Ni gerbe ni couronne

Protection des droits humains

Le réseau ouest africain souffle ses dix ans

Etonam Sossou

Seize Coalition d'associations de défense des droits humains des 16 pays de l'Afrique de l'ouest se sont réunies en décembre à Lomé pour célébrer les 10 ans du Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains (ROADDH). Cette rencontre qui s'est déroulée autour du thème «10 ans au service des défenseurs des droits humains en Afrique de l'Ouest», a permis aux participants de faire le bilan de leurs activités et de définir de nouvelles orientations pour l'avenir. Plusieurs thèmes ont été abordés à savoir : les mécanismes de protection des défenseurs des droits de l'homme de la commission africaine des droits de l'homme et des peuples et des nations unies ; défis et opportunités pour les DDH en Afrique de l'ouest ;



les directives de l'Union Européenne sur la protection des DDH ; De la liberté d'expression et d'opinion en Afrique de l'ouest : défis et perspectives ; De la situation des femmes défenseuses des droits de l'homme en Afrique de l'ouest : menaces, risques et besoins de protection ; Des DDH travaillant dans le domaine des entreprises et les droits de l'homme : défis et opportunités en Afrique de l'ouest.

«Nous constatons que la situation des DDH a connu des

évolutions dans certains pays de l'Afrique de l'ouest, mais de sérieux problèmes subsistent encore dans d'autres ; et cela un défi majeur pour la sécurité des DDH qui vivent dans ces pays», a déclaré Abdoul-Gadiry DIALLO, Coordonnateur du ROADDH.

Au terme des trois jours les participants ont formulé des recommandations à l'endroit des Etats, des partenaires techniques et financiers, des associations de défense des droits humains.

Contre la traite des enfants, avec l'appui du PASCRENA

RELUTET forme ses membres sur la Fiabilisation des données

Le Réseau de Lutte Contre la Traite des Enfants au Togo (RELUTET) avec l'appui financier du Projet d'Appui à la Société Civile pour la Réconciliation Nationale (PASCRENA), a organisé une formation du 06 au 08 janvier sur la sécurité informatique. Elle vise à renforcer les capacités des membres, à rendre opérationnel et dynamique les cellules régionales de relais du réseau. Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet «opérationnalisation et dynamisation des cellules régionales du RELUTET et de développement de leur capacité de gestion et de sauvegarde des données numériques et informatiques». Plusieurs thématiques entre autres: la protection hors connexion, la gestion et l'animation du site web et des réseaux sociaux; l'utilisation du logiciel de gestion comptable et du logiciel conçu pour le traitement des données, les micro-ondes et ses fonctions



positionnements GPS ondes cellulaires ; importance des TIC dans les organisations et les opportunités de la communication sociale, seront développés pendant les trois jours de travaux. «L'objectif de la présente formation est de faciliter la transmission des données informatiques entre les membres du réseau et la coordination par le biais des cellules régionales de relais», a précisé la Coordonnatrice du RELUTET, Mme Félicité Koublanou.

Le RELUTET regroupe 46 associations et ONG a pour mission de mettre en synergie les efforts de ses membres en vue de promouvoir l'épanouissement

des enfants et de lutter efficacement contre la traite. Les stratégies du RELUTET s'articulent principalement autour du plaidoyer, des échanges, de la communication, de la capitalisation, de la recherche des enfants en situation de traite et de la participation des enfants. «Au niveau du réseau, notre défi principal, c'est les données et la fiabilisation de ces données nous cause problème, un besoin soulevé de part et d'autre par les membres du réseau. Nous avons voulu répondre à ce besoin pour que désormais, au niveau du réseau, on soit à l'abri des problèmes de données », a indiqué la coordinatrice.

Lancement du produit de grattage ZEM'

La LONATO fait honneur aux conducteurs de taxi-moto

Ticket à grattage, le nouveau produit de la LONATO vient d'être lancé sur tout le territoire national.

C'était ce mardi 5 janvier dans la grande salle de tirage, à la nouvelle direction de la loterie nationale, LONATO, que le produit dénommé ZEM' a été lancé.

Un lancement a été fait simultanément dans les cinq régions du pays. Il s'agit pour le chef Division Communication et Marketing, Mme Bélanda Tcham, « de faire honneur à ce secteur d'activité qui peut être pratiqué partout. Car aujourd'hui il n'y a plus de honte à pratiquer le



connaître son sort, il suffit de gratter sur le grand carré dans l'angle droit du ticket. « Si vous trouvez trois fois le symbole étoile (peu importe l'ordre), vous

remboursables, de l'argent en espèce 200 à 50.000 FCFA et surtout des motos.

Le slogan qui va avec ce nouveau produit est « Avec



Le public suivant les explications sur le nouveau produit données par Mme Bélanda Tcham

ZEM'.

Au-delà, ZEM' est un produit qui marque la différence avec les autres produits de la LONATO, en donnant la possibilité à tout gagnant ou gagnante de recevoir soit de l'argent soit une moto.

Le ticket est à deux cents francs (200 FCFA). Et pour

gagner le lot indiqué en dessous » dans le carré. Il est à rappeler qu'il est strictement interdit de gratter tout autre endroit, à part le grand carré indiqué ci-dessus, au risque d'annuler son ticket.

Les lots à gagner sont constitués de tickets

ZEM', prends de l'avance ». Un produit qui n'est pas cyclique, c'est-à-dire, qui va durer autant qu'il y aura du stock.

Rappelons que l'évènement a rassemblé beaucoup, parmi lesquels il y a eu des gagnants, séance tenante.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1302 DE LOTO BENZ DU 30 Décembre 2015

Le tirage hebdomadaire de LOTO BENZ a été effectué ce mercredi 06 Janvier 2016 et porte le numéro 1303.

En effet, au précédent tirage, la LONATO a encore fait des heureux gagnants de gros lots et de nombreux lots intermédiaires sur toute l'étendue du territoire.

En effet, sur les points de vente 2137, 2231 et 20227 basés respectivement à BADOU et NOTSE, ont recensés chacun un lot de 500.000F CFA.

Un parieur basé à ADETA a remporté la somme de 750.000F CFA, auprès de l'opérateur 4102.

La ville de LOME n'est pas en reste avec deux lots de 750.000F CFA et un gros lot de 1.250.000F CFA, enregistrés sur les points de vente 9041, 90023 et 7107.

Achète à 200F CFA, les tickets ZEM qui te font gagner de l'argent et des motos. Gratte ton ticket ZEM et si tu trouves 3 fois le symbole étoile, tu gagnes immédiatement le lot mentionné en dessous. «AVEC ZEM, PREND DE L'AVANCE»

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNECHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1303 de LOTO BENZ du mercredi 06 Janvier 2016

Numéro de base

82

09

07

84

86



A l'occasion de cette nouvelle année, recevez nos vœux de bonheur,
de santé et de prospérité.

Que 2016 s'ouvre sur de nouvelles perspectives d'avenir pour
chacun d'entre nous et nous apporte réussite et succès.

La LONATO vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année
2016 !